

Image not found or type unknown



Question au sujet de la mitoyenneté

Par **philou1962**, le **06/04/2008 à 20:55**

bonjour..rn j'ai hérité d'une propriété dont le garage a été construit appuyé sur le murrn de mon voisin , hors celui ci a environ 40 cm de terrain a lui rn ce garage est bati depuis plus de 30 ansrn peut il me le faire démonter ?